

Le CASSIDEN

juillet & août 2022



ÉDITO

Cassidennes,
Cassidens,
Chers amis,

L'été est bel et bien arrivé !
Et avec lui, l'éternelle question du bien vivre ensemble pour les résidents et les visiteurs !

Se pose alors chaque année une multitude de problématiques : celles de l'accueil, de la convivialité et de l'hospitalité partagée harmonieusement, afin que l'expérience « Cassis » se décline dans les meilleures conditions possibles, et ce pour chacun d'entre nous.

Le tourisme doit prendre un autre visage, il doit être mieux maîtrisé collectivement.
Il doit se décliner aux 4 saisons pour éviter des flux trop importants en saison estivale.

Il doit conjuguer de façon optimale les emplois, la croissance de l'activité économique, indispensable à nos commerçants, nos hôteliers, nos restaurateurs, tout en maîtrisant les impacts négatifs d'une fréquentation trop importante sur une offre que nous souhaitons garder vraie, authentique et exceptionnelle.

Comme vous le savez, je suis vice-présidente déléguée au tourisme au conseil départemental. Avec les équipes et le soutien de la Présidente, Martine Vassal, et avec Provence Tourisme, qui a pour vocation de promouvoir le tourisme dans les Bouches du Rhône dans le respect de l'environnement et des habitants, et que je préside depuis maintenant 7 ans, nous avons, pendant près d'un an, rencontré tous les acteurs du tourisme (élus, professionnels, institutions) de notre belle Provence, pour construire ensemble un schéma touristique novateur, un autre tourisme.

L'objectif : passer d'une logique de Conquête à une logique de Préservation.

Ce schéma du développement du tourisme, c'est le projet d'un territoire, c'est partager, c'est préserver, c'est s'assurer que nous faisons tout pour sécuriser sur le long terme ce qui fait la force et la valeur ajoutée de notre destination en général, et de Cassis, en particulier.

C'est s'engager vers des démarches plus écologiques, plus responsables.
Alors bien sûr, cela ne va pas se faire tout seul, en un coup de baguette magique !
Cela doit s'organiser sur le terrain.

Je le dis souvent à certains d'entre vous, que je croise sur mon chemin, ou sur les réseaux sociaux où nous lisons tout et n'importe quoi : **Je ne peux pas fermer Cassis !!!**
Et Cassis attire par son environnement exceptionnel et son offre culturelle reconnue depuis des décennies.

Ceci étant, nous mettons tout en œuvre dans tous les domaines pour préserver Cassis et les Cassidens :

- * Concernant la sécurité, Cassis est la seule commune des Bouches du Rhône labellisée sécuri-site. Elle dispose de 256 caméras et la police municipale compte 63 agents.
- * Concernant l'environnement et la propreté, nous contrôlons quotidiennement nos eaux de baignade et respectons scrupuleusement les labels stricts que nous avons obtenus (Pavillon bleu, ville 4 fleurs, certification des eaux de baignade).
- * Concernant les transports, nous disposons, grâce à la Métropole, de navettes terrestres, nombreuses et régulières, du parking de délestage des Gorguettes vers la presqu'île et vers le centre-ville. La ville dispose d'une navette Port miou/centre-ville le soir. Et bientôt, je l'espère, une navette maritime fera le lien Port/Port Miou pour fluidifier le quartier de la Presqu'île. Je vous rappelle que les cars de tourisme stationnent aux Gorguettes !!!
- * Concernant les meublés de tourisme, nous utilisons tous les moyens légaux pour limiter ce fléau qui vide Cassis de ses Cassidens...

Dans un monde où tout bouge sans cesse, et où il nous faut nous renouveler en permanence, nous expérimentons, nous testons, nous innovons, pour inventer de nouveaux modes de croissance, plus durables et plus solidaires.

Alors merci à nos visiteurs de préserver cette pépite qu'est Cassis et de respecter les Cassidens...

... et aux Cassidens de prendre le temps de la convivialité et de la détente pour rencontrer l'autre ou se retrouver !

Ensemble, mobilisons-nous pour un autre tourisme !

Je souhaite à chacun d'entre vous un Très bel été à Cassis !

Danielle MILON
Maire de Cassis

Officier de la Légion d'honneur
Vice-Présidente du Conseil départemental
Présidente de Provence Tourisme
Vice-Présidente de la Métropole Aix-Marseille Provence



ENVIRONNEMENT



RETOUR SUR L'OPÉRATION CALANQUES PROPRES

Le 4 juin dernier, vous avez été nombreux à vous mobiliser pour nettoyer les alentours de nos zones de baignade (Plage de la Grande mer, Bestouan, Corton, l'Arène, Presqu'île) et l'avenue des Albizzi.

Environ **1 200 kg** de déchets ont été ramassés.

Merci à tous d'avoir mis autant de cœur à l'ouvrage pour ce nettoyage.

CONTINUONS DE PRÉSERVER NOTRE BEL ENVIRONNEMENT !

PAVILLON BLEU



Pour la 14^{ème} année consécutive, la Ville de Cassis accède au palmarès du pavillon bleu pour l'année 2022. Les résultats ont été proclamés le 17 mai dernier. Les deux plages de la Grande Mer et du Bestouan qui concouraient ont été labélisées ainsi que la Calanque de Port-Miou et le Port départemental de Cassis, au titre des Ports..

Ce label d'excellence est délivré par le jury de l'association TERAGIR sur des critères de sélection draconiens qui prennent en compte plusieurs facteurs comme la qualité des eaux de baignade, classée excellente à Cassis selon les critères de l'Agence Régionale de Santé depuis plusieurs années, les actions en matière de collecte et de gestion des déchets –tri sélectif–, les actions d'éducation et de sensibilisation en faveur de l'environnement menées auprès du public, résident et saisonnier, l'accessibilité des sites de baignade pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Ce label est attribué au niveau international, mais sa renommée et sa reconnaissance sont d'ampleur internationale. Il représente un élément significatif dans le choix de la destination touristique des vacanciers.

L'APPLICATION CASSIS INFOPLAGES

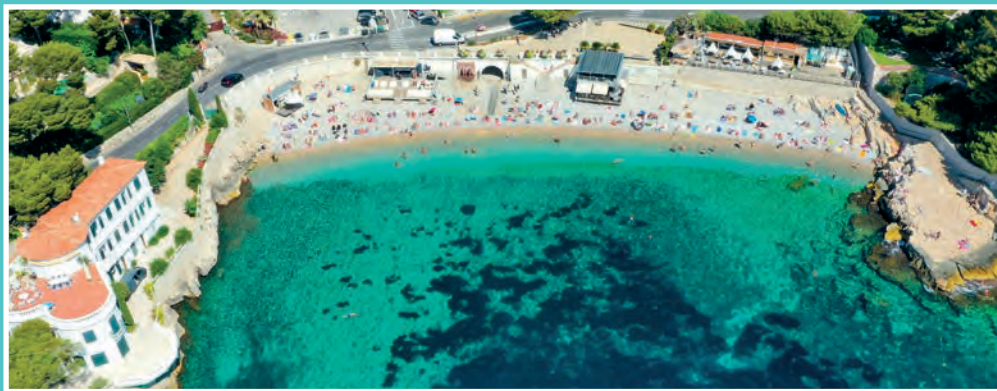
L'application, en téléchargement gratuit, offre un ensemble de données sur les quatre zones de baignades (plage de la Grande Mer, plage du Bestouan, anse du Corton, anse de l'Arène).



NETTOYAGE DU LITTORAL

La commune a mandaté l'association de réinsertion AVIE, qui procède, du lundi au samedi, au nettoyage de nos différents espaces communaux.

LES CAMPAGNES DU NATUROSCOPE



CAMPAGNE INF'EAU MER... UNE AUTRE MANIÈRE DE VIVRE LA PLAGE

La campagne Inf'eau mer permettra de répondre à vos questions concernant l'environnement et la protection de la mer.

Organisée par le NATUROSCOPE et un ensemble de partenaires, elle se déroulera de 9h30 à 16h30 sur la plage de la Grande mer, le 12 juillet et le 3 août ainsi que sur la plage du Bestouan, le 11 juillet et le 2 août.

Cette campagne vise à sensibiliser le public à la connaissance et à la protection de la mer et de l'environnement par une approche ludique. Des animateurs professionnels proposent des jeux sur l'environnement marin pour les enfants et des livrets d'informations sur l'environnement afin d'approfondir des thématiques comme le coralligène, la posidonie, les macro-déchets, ou encore le plancton

ÉCO-GESTES MÉDITERRANÉE

Organisée par le NATUROSCOPE et un ensemble de partenaires, cette campagne se déroulera de 9h30 à 16h30, en Baie de Cassis le 8 Juillet et 17 août ainsi qu'à la calanque de Port-Miou, les 7 et 20 juillet.

Écogestes Méditerranée est une campagne de sensibilisation des plaisanciers pour les inciter à des changements de pratiques, à la fois en termes de comportements et d'équipement de leurs bateaux, dans l'objectif de réduire les impacts de leurs usages. Les éco-ambassadeurs iront à la rencontre des bateaux au mouillage ou au port.



PLAGE SANS TABAC

En accord avec le règlement sanitaire départemental et en vue de protéger les non-fumeurs des dangers du tabagisme passif et de préserver le littoral des déchets (mégots, charbons...), il est interdit de fumer du tabac, chicha, narguilé dans la zone surveillée des plages de la Grande Mer et du Bestouan.

Passible d'une amende de 38 € + frais de justice.

Depuis deux ans des cendriers ludiques ont été installés au niveau des plages du Bestouan et de la Grande mer.

Les mégots collectés au sein de ces cendriers et également des cendriers posés sur les candélabres, sont revalorisés par une association.

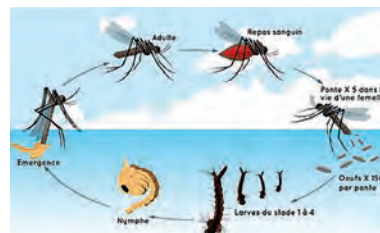


TENUE CORRECTE EXIGÉE

NOUS VOUS RAPPELONS QU'IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE CIRCULER TORSE NU OU EN MAILLOT DE BAIN DANS LE CENTRE-VILLE ET SUR LE PORT, SOUS PEINE DE VERBALISATION. PAR ARRÊTÉ N°569/2012.

POUR LUTTER CONTRE LES MOUSTIQUES, PRIVONS-LES D'EAU !!

Les femelles du «moustique tigre» pondent leurs œufs (200 environ par femelle) à sec et/ou à la limite des eaux stagnantes. Lorsque les conditions climatiques sont favorables (à partir du milieu du printemps), les œufs éclosent dès qu'ils sont au contact de l'eau : ils donnent alors des larves qui, au bout de 5 à 6 jours, donnent, après nymphose, des moustiques adultes et... piqueurs.



Les gîtes de reproduction sont en grande partie fabriqués par l'homme. Ils se trouvent souvent au sein des domiciles privés (cours, jardins...) : seaux, vases, soucoupes, fûts, citernes, écoulements de gouttières, pneus, et tout petit réceptacle d'eaux pluviales ou domestiques à découvert.

C'est là qu'il faut agir ! Supprimez toutes les eaux stagnantes ! La moitié du succès, c'est vous !

FEUX DE FORÊT : LES PRÉVENIR ET S'EN PROTÉGER

Au vu des conditions météorologiques et de l'environnement atypiques de la Provence, le département des Bouches du Rhône est particulièrement vulnérable au risque incendie, notamment durant la période estivale.

Cassis avec ses 2000 hectares d'espaces naturels n'échappe pas à la règle sous la gestion rigoureuse de l'ONF et la surveillance des massifs en collaboration avec les Sapeurs Forestiers, la RCSC de Cassis, la Police Municipale et le dispositif mis en place par le SDIS 13.

Ainsi lorsque les risques deviennent très sévères, outre le canevas de surveillance habituel, des dispositions spécifiques sont prises pouvant jusqu'à des restrictions d'accès aux massifs. Elles permettent en particulier :

- à chacun de ne pas s'exposer aux fumées toxiques et aux flammes ;
- aux services d'incendie et de secours de concentrer leurs actions de lutte contre le front de flamme ;
- aux particuliers et aux entreprises de ne pas se rendre responsables d'un départ de feu lié à des travaux.

Où s'informer ?

Le niveau de risque applicable à chaque massif forestier est consultable sur :

- la **carte d'accès aux massifs des Bouches-du-Rhône** en ligne ;
- Le serveur vocal dédié de Provence Tourisme au n° 0811 20 13 13 ;
- Le site Internet MyProvence Envie de balade : www.myprovence.fr/enviedebalade
- L'application mobile «Prévention Incendie»

Niveau de danger	Dispositions applicables au public	Dispositions applicables aux travaux
VERT	Présence autorisée toute la journée	Travaux autorisés toute la journée avec moyens d'extinction appropriés
JAUNE	Présence autorisée toute la journée	Travaux autorisés de 5h à 13h avec moyens d'extinction appropriés
ORANGE *	Présence autorisée toute la journée	Travaux interdits
ROUGE	Présence interdite	Travaux interdits

A Cassis lorsque le niveau de danger vire au «Rouge», 2 massifs principaux font l'objet d'interdictions d'accès : le massif des Calanques, le massif du Cap Canaille et, depuis cette année, le massif du Mussuguet (voir article ci-dessous).

Afin de renforcer ce dispositif lors de périodes propices à l'éclosion d'incendie et aux vues des incivilités croissantes constatées en saison 2020, nouveauté cette année avec la fermeture concomitante de la route des crêtes (D141) et de celle communément dénommée « Route du Relais de la saoupe » (D141A).

PRÉSERVONS LA FORÊT ET LES ESPACES NATURELS GRÂCE AUX BONS COMPORTEMENTS !



DISPOSITIF ZAPEF DU MUSSUGUET



La zone de loisirs du Mussuguet, qui comprend de nombreux équipements comme la piscine, l'accrobranche et le skate parc, est située au sein d'un massif forestier exposé aux risques incendies de forêt (classement effectué par la Préfecture des Bouches du Rhône).

Cette situation interdit l'accès et la circulation du public au sein de ce massif lorsque le risque incendie de forêt est considéré comme très sévère et extrême par les services de la Préfecture pendant la saison estivale (du 1^{er} juin au 30 septembre).

Toutefois, certains espaces touristiques, les Zones d'Accueil du Public en Forêt (ZAPEF), peuvent continuer à accueillir du public lorsque le risque est considéré comme très sévère, si ces derniers disposent d'aménagements suffisants pour garantir la sécurité des visiteurs.

La ville dispose de statistiques sur une vingtaine d'années par saison estivale du nombre de jours pour lesquels le risque était estimé à extrême (environ 2 jours) et très sévère (environ 10 jours).

Compte tenu des conditions climatiques et de la forte sécheresse cette année, il se pourrait que le nombre de jours en risque extrême soit plus important.

Au regard de l'importance du nombre de jours en risque très sévère, la commune et la Métropole Aix-Marseille-Provence (propriétaire de la piscine) ont opté pour le dépôt d'une demande de dérogation afin d'obtenir le statut de ZAPEF sur cet espace et éviter ainsi la fermeture du site sur environ une douzaine de jours à chaque saison estivale.

L'obtention de ce régime implique que la commune et la Métropole Aix-Marseille-Provence réalisent un certain nombre d'aménagements pour sécuriser le site.

Dans ce cadre, des prescriptions ont été imposées par la Préfecture à la commune et à la Métropole Aix-Marseille-Provence :

- Il a été demandé en premier lieu à la Métropole de gérer le stationnement anarchique se localisant de part et d'autre de la voie menant à la piscine.

En effet, le service de la Préfecture a indiqué l'impérieuse nécessité à ce que les usagers utilisent le parc de stationnement dédié à cet équipement en entrée de site.

Ces prescriptions ont pour objet de faciliter l'évacuation du site en cas de feu forêt.

- Des aménagements ont donc été installés par la Métropole afin d'empêcher le stationnement sur cette voie (installation de lisses sur la voie et marquage au sol au niveau de la piscine pour indiquer l'interdiction de stationnement).
- Dès 2023, la Métropole a prévu d'aménager un sentier au sein de l'espace forestier pour faciliter l'accès piéton à la piscine.
- D'autre part, a été également installée une barrière en entrée de site qui permet de fermer celui-ci lorsque le risque est considéré comme extrême.
- **Lorsque le risque sera considéré comme extrême, seule la piscine, qui est un établissement CLOS recevant du public, pourra accueillir sa clientèle. Le parc Régis Vidal, le Skate- parc, l'accrobranche et le cimetière seront fermés et ne pourront accueillir du public.**
- Par ailleurs, la commune réalise des travaux de débroussaillage afin de réduire la masse combustible de l'espace forestier saturant le site.
- Des panneaux informatifs seront également installés au sein du parc Régis Vidal.
- Enfin, le cimetière du Mussuguet est également concerné par cette réglementation. Une barrière est installée pour empêcher le stationnement le long de la voie d'accès au cimetière.
- Celle-ci sera fermée uniquement en risque sévère pour limiter le stationnement, mais elle permettra toutefois la circulation piétonne pour les usagers du cimetière.
- Une communication sera également réalisée par les gestionnaires de la piscine pour informer l'ensemble de leurs clients.

STATIONNEMENT ET DÉPLACEMENT : MODE D'EMPLOI

LA PLATEFORME D'ACCUEIL DES GORGUETTES

Avec son parking relais (gratuit) de 220 places et la mise à disposition de navettes vers le centre-ville, le Bestouan et les Calanques, la plateforme des Gorguettes offre aux visiteurs la possibilité de se déplacer sans véhicule dans le village. Tarif navettes : 1,60€ A/R. Parking gratuit. Plus d'infos sur ot-cassis.com.



Vers centre-ville (rond-point du Casino)

Fonctionne 7j/7 ; de 9h à minuit en juillet/août; de 9h à 2h du matin pour les feux d'artifice du 14 juillet et du 15 août ainsi que pour les concerts de l'été du 19, 20 et 21 juillet

5 arrêts sont desservis : Parking des Gorguettes, Parc Régis Vidal, Clos des Oliviers – camping (sens aller), Ferme Blanche (sens retour), Rond-point de la Source (Casino) - Terminus.

Vers Bestouan-Presqu'île

Fonctionne 7j/7 de 9h à 20h en juillet/août.

8 arrêts sont desservis : Parking des Gorguettes, Parc Régis Vidal, Clos des Oliviers / Camping (dans les 2 sens), Hauts Cépages (dans les 2 sens), Brayes (sens aller), Plage du Bestouan (dans les 2 sens), Calanques (angle avenue Notre Dame / avenue des Calanques), pour les randonneurs et usagers de la calanque de Port-Miou) (dans les 2 sens), Viguerie-Bremond (sens retour).

LIGNE MARCOULINE M1 «CASINO GORGUETTES - GARE SNCF» :

Fonctionne 7 j/7 de 6h40 à 20h10, prolongée jusqu'à minuit du 1^{er} juillet au 31 août.

Ce service de ligne régulière dessert la gare SNCF, ainsi que 25 autres arrêts dans le centre de Cassis et les extérieurs, de la gare jusqu'au Casino.

Tarif : 0.80 € ou 0.90 € (en 1^{er} achat sur billet rechargeable).

LIGNE MARCOULINE M1B «CASINO BRÉGADAN – GARE SNCF» :



Du lundi au vendredi de 9h à 17h50.

Ce service de ligne régulière dessert l'Espace Santé, l'Institut de Médecine, la Maison de retraite La Bastide des Calanques ainsi que 15 autres arrêts dans le centre de Cassis et les extérieurs jusqu'au Casino.

Tarif : 0.80 € ou 0.90 € (en 1^{er} achat sur billet rechargeable)

TRANSPORT À LA DEMANDE

Un transport qui permet aux habitants non desservis par la ligne M1 de se déplacer en toute tranquillité.

Fonctionne du lundi au vendredi de 7h à 19h. Sont concernés :

- les quartiers Est : Revestel, Route des Crêtes, Janots, Perthus, ...
 - les quartiers Ouest : Port-Miou, Presqu'île, Bestouan, ...
 - les Terrasses de Cassis.
 - la Bastide des Calanques et l'Espace Santé.
- Possibilité de se déplacer entre Cassis Carnoux-en-Provence et Roquefort-la-Bédoule.

Réserver votre course c'est simple et gratuit du lundi au vendredi de 7h à 19h. Ce service fonctionne sur réservation, une demi-journée au moins avant votre déplacement. Tél : 04 86 06 50 49.

L'ADRAÏADO

Le transport de proximité, réservé aux plus de 65 ans.

Fonctionne tous les jours de 8h45 à 12h10 et de 13h30 à 16h10 sauf le week-end ; Le mercredi et vendredi matin transport réservé pour le marché. Le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi après-midi du mois transport réservé pour l'Adria livre.

Mode d'emploi : cotisation annuelle au CCAS puis réserver votre déplacement au plus tard la veille avant 12h. Le minibus vient vous chercher à votre domicile et vous conduit à un point de desserte prédéfini. De même il vous raccompagne à votre domicile pour le retour. Infos, inscriptions et réservations au CCAS, 10 rue Adolphe Thiers. Tél : 04 42 18 36 87.

ET AUSSI ... VÉLOS ÉLECTRIQUES :

TROLIB

Tours guidés calanques, vignoble et Cap Canaille et locations de E-Vtt – E-Bike. Au départ de la piscine. Infos : 06 72 50 47 26.

CALANK BIKE & CALANK SCOOT

Location VTT électriques
Tours guidés dans les vignobles et les calanques.
Infos : 06 09 32 93 38 / www.calankbike.fr

LES LOCATIONS DE SCOOTERS ET VOITURES

Garage MH - 4, avenue Jules Ferry

Infos : 04 42 01 70 63 – 06 09 62 64 74
E-mail : m.h5@wanadoo.fr

PETITTRAIN - VISITE TOURISTIQUE

Départ et arrêt en face de l'Office de Tourisme.

Visite commentée de 45 min jusqu'à La Presqu'île.

Tél. : 06 11 54 27 73 ou www.cpts.fr
Plus d'infos sur www.ot-cassis.com



LES TUKTUKS CASSIS !

La Compagnie des Tuktuks : 0% Pollution, 100% électriques.

Possibilité de circuits : les ruelles pittoresques, le Cap canaille au lever du jour ou le patrimoine viticole.

Différents circuits sont proposés :

- circuit entre ciel et mer le Cap Canaille
- circuit l'inoubliable au petit déjeuner
- circuits l'immanquable ou l'incomparable avec découverte du vignoble

La Compagnie des Tuktuks : 0% Contraintes, 100% Liberté.

Infos : 04 84 48 58 68 / www.lacompagniedestuktuks.fr



POLICE MUNICIPALE : DISPOSITIFS SÉCURITÉ 2022

LA SÉCURISATION DU CENTRE-VILLE

Comme les années précédentes nous faisons participer les commerçants du centre-ville à notre projet de sécurisation des voies.

A l'instar de la saison passée, les Policiers Municipaux se déploieront sur le secteur centre, quotidiennement. Ils veilleront à la sécurité des biens et des personnes et feront respecter les arrêtés du Maire.



ARMEMENT DES POLICIERS MUNICIPAUX

Les policiers sont équipés de pistolets semi automatiques de calibre 9mm, de pistolets à impulsion électrique, de générateur aérosol de gaz incapacitant ainsi que de matraques télescopiques. Parmi les effectifs, 1 agent titulaire du diplôme «moniteur technique professionnelle d'intervention».

LES FILTRAGES

Les filtrages sont mis en place en fonction des besoins et de la densité des flux :

- à la Rodeo Vence ou au Carrefour Agostini pour le centre-ville.
- au rond-point des Carriers ou de l'avenue des Dardanelles selon la densité de la circulation pour la Presqu'île.
- au niveau du de la plage du Bestouan.
- à l'avenue du Revestel

LES PATROUILLES NOCTURNES

Les policiers municipaux patrouillent et interviennent toutes les nuits



LA BRIGADE NAUTIQUE

2 agents chaque jour sont détachés du service pour surveiller notre littoral. La Brigade Nautique est présente tous les jours à compter du 1^{er} juillet jusqu'au 31 août et les week-ends du 15 juin au 18 septembre.

LA VIDÉO PROTECTION

Actuellement 256 caméras sont déployées sur la commune. Elles sont une aide dissuasive précieuse et contribuent à résoudre un bon nombre d'affaires judiciaires.

LA TÉLÉSURVEILLANCE

Vous avez la possibilité de raccorder l'alarme de votre habitation au service de la Police Municipale (45 euros/mois). Le service est étendu aux commerçants pour le même tarif.

LES OPÉRATIONS TRANQUILLITÉS VACANCES ET «PARTICIPATION CITOYENNE» :

- Les **Opérations Tranquillités Vacances** permettent aux habitants de partir en congés (2 mois par an maximum) en toute sérénité. L'inscription se fait à la police municipale ou la gendarmerie.

- Le dispositif de **Participation Citoyenne** associe les habitants d'un même quartier à la prévention des vols, actes de délinquance ou d'incivilité. Les référents des quartiers dûment enregistrés auprès de la Préfecture peuvent en informer le service de la Police Municipale ou de gendarmerie via un interlocuteur privilégié de notre service. Cette année, un outil informatique est venu se greffer à notre dispositif ainsi nous sommes en relation en temps réel pour signaler toute information susceptible d'intéresser les membres du dispositif.

VIGILANCE SUR L'EAU

Si vous êtes témoin d'une infraction, ou d'un comportement suspect sur l'eau, merci de prévenir la police municipale (04.42.01.17.17) ou la capitainerie du port (04 42 18.35.90).

SALUBRITÉ PUBLIQUE

Les policiers et l'ensemble des ASVP sont formés aux problèmes de salubrité et environnementaux.

Les containers sont surveillés plus étroitement grâce à la vidéo protection et les auteurs d'incivilités liées à la salubrité seront systématiquement verbalisés.

VERBALISATION

Notre brigade moto circule sur l'ensemble du domaine routier et assure la mission de police route. Nous luttons contre le stationnement interdit et anarchique notamment dans l'hyper centre. Nous accomplissons régulièrement des contrôles vitesse pour lutter contre les comportements accidentogènes.

La gestion du stationnement gênant est maintenant détachée du contrôle du stationnement payant.

DÉPÉNALISATION DU STATIONNEMENT

Le stationnement payant fait l'objet d'un contrôle rigoureux de la part de nos ASVP. La localisation des places de parkings payantes ainsi que les tarifs F.P.S. sont définis par la municipalité. Les tarifs de 35, 20, 15 € de 9h à 19h sont mis en place aux horodateurs sur les places de stationnement sur voirie.

Pour le parking Savon un autre FPS de 25€ est mis en place.

Les Cassidens détenteurs de badge peuvent stationner sur le parking de la Poste et sur les places voirie. Sur le Parking Gilbert Savon, l'abonnement permet de stationner gratuitement 2 heures maximum, entre 7h et 19h. Le montant du badge est de 25€ à l'année.

RENFORT DU PERSONNEL DE LA POLICE MUNICIPALE

5 vacataires, 12 auxiliaires en plus en juillet/août, 3 BNSSA (brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique). Ce qui fait un effectif de 63 agents au plus gros de la saison. Les villes balnéaires étant dotées en priorité par la région de gendarmerie, Cassis bénéficie pendant l'été de renfort de gendarmerie. La Garde républicaine est également présente cet été notamment dans le parc national des Calanques.

LA VILLE DE CASSIS DISPOSE D'UNE RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE QUI ÉPAULE LES SERVICES DE SECOURS EN CAS DE CRISE.

PÊLE-MÊLE

LES INFOS DU CCAS

. Repas avec animation au restaurant La Recampado
Le mardi 12 juillet à 12h.
Uniquement sur inscription les 4 et 5 juillet au
04 42 18 36 87.
Tarif: 11€
A noter : fermeture du restaurant la Recampado du 1er
au 27 août inclus.

. Permanences du CDAD (Conseil Départemental
d'Accès aux Droits) : il n'y aura pas de permanences
juridiques en juillet et en août.

LES INFOS DU CENTRE CULTUREL

Retrouvez toutes les manifestations du Centre
culturel sur le flyer accompagnant Le Cassiden.

A noter : le Centre culturel et le Ciné-Calanques
seront fermés, en raison de travaux, du 5 au 19 juillet.

À VOS AGENDAS :

LES VENDANGES ÉTOILÉES AURONT LIEU LES 23, 24 ET 25 SEPTEMBRE.

Trois jours dédiés à la gastronomie, à l'art de vivre, au
partage et à la dégustation.



APPEL À CANDIDATURES POUR LE MARCHÉ DE NOËL 2022, QUI SE TIENDRA DU VENDREDI 2 AU DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

Les préparatifs du Marché de Noël 2022 sont lancés. Les
exposants qui souhaitent participer sont invités à prendre
connaissance du règlement de la manifestation et des
conditions de participation sur le site de la ville <https://www.cassis.fr> ou par demande mail à v.peraldi@cassis.fr.



Le marché de Noël est ouvert aux professionnels
commerçants, artisans régulièrement immatriculés au
répertoire des métiers ou inscrits au registre du commerce
et des sociétés et pouvant en justifier, ainsi qu'aux
associations caritatives.

Les dossiers de demandes de participation sont à
retourner avant le 30 septembre 2022 à la Mairie, ou
adresser par mail à l'adresse ci-dessus :

Hôtel de Ville
Place Baragnon
Direction de la Vie Culturelle et Festive
13260 CASSIS

Le dépôt du dossier permet uniquement d'acter la
demande de candidature et en aucun cas de confirmer la
participation au Marché de Noël 2022.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez
contacter le 04 42 18 36 73.

■ PORTRAIT

SÉBASTIEN LARRIEU, NOUVEAU DIRECTEUR DU CASINO BARRIÈRE DE CASSIS



Son parcours :

Sébastien LARRIEU a
débuté sa carrière dans les
casinos en 2000, en qualité
d'adjoint au Directeur des
Ressources Humaines
au CASINO RUHL de Nice
jusqu'en 2007. De 2007 à
2012, il a occupé le poste de
Directeur des Ressources
Humaines au Casino de
Cassis, puis de 2012 à 2014,
celui de Directeur des Ressources Humaines Zone sur
les Casinos de Cassis et Carry le Rouet. De 2014 à 2018,
il a été nommé Directeur Général au Casino de Carnac
puis de 2018 à avril 2022, Directeur Général au Casino
de Trouville-sur-Mer.

Ses projets pour le Casino :

Ils sont nombreux !

Il a pour objectif d'assurer une qualité de service et
d'accueil irréprochable au client, de travailler en
équipe et avec bienveillance pour les collaborateurs,
de gagner des parts de marché, de proposer un
programme d'animations diversifié, de garder l'image
d'un vrai lieu de divertissement et de proposer une
ambiance de lieu de convivialité.

Son intérêt pour Cassis :

Sébastien LARRIEU connaît bien Cassis et ses
nombreux atouts. En tant que Directeur du Casino
Barrière de Cassis, établissement de jeu historique
et reconnu, il a fortement envie de contribuer au
rayonnement de notre magnifique village.

**Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de
réussite !**

■ SPORTS - LOISIRS - ANIMATIONS

Inscriptions du lundi au vendredi de 9h à 12h ou
sur rendez-vous l'après-midi à la Direction des
Sports et Loisirs - Espace sportif Sébastien d'Orso,
6 avenue Alphonse Daudet - 04 42 18 35 81.

SPORTS VACANCES

de 7 à 15 ans : du 11 juillet au 5 août

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h

Activités au choix : Tennis, équitation, danse, sports
collectifs, hockey, aviron.

Tarif : 50 € la semaine

STAGES MULTISPORTS

• Pour les 7/11 ans : du 11 juillet au 26 août, du
lundi au vendredi de 14h à 17h.

• Pour les 7/15 ans : du 8 au 26 août, du lundi au
vendredi de 14h à 17h.

Chaque jour un sport différent : tir à l'arc,
sports collectifs, piscine, sports américains,
gymnastique...

Tarif : 60€ la semaine

STAGES SPORT LOISIRS

Pour les 12/17 ans : du 11 juillet au 5 août, du
lundi au vendredi de 14h à 17h.

Chaque jour une activité différente : piscine,
accrobranche, kayak, trampoline, VTAE, boîte à
grimpe...

Tarif : 60€ la semaine (tarif pour activités extérieures,
se renseigner)

POSSIBILITÉ DE GARDERIE

du 11 juillet au 5 août, du lundi au vendredi de
12h à 14h

Uniquement pour les enfants qui pratiquent des
stages à la journée : Stage SPORTS VACANCES le matin
et stage SPORTS ET LOISIRS ou MULTISPORTS l'après-
midi (dans la limite des places disponibles - Pique-
nique à fournir par les parents).

STAGES DE VOILE

A partir de 7 ans : du 8 juillet au 26 août, du lundi
au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Optimist, New Cat 12, Hobie Cat T1.

Inscriptions de 9h à 12h et par téléphone de 14h à 16h
École municipale de voile - Quai des Moulins ou au
04 42 18 35 85.

ESPACE JEUNES (DE 12 À 17 ANS)

du 11 juillet au 26 août, du lundi au vendredi de
17h à 20h.

Activités culturelles et sportives, mini camp (encadré
par des éducateurs municipaux).

Inscription sur place aux heures d'ouverture :

Espace sportif Sébastien D'Orso - 6 avenue A. Daudet -
Infos : 04 42 18 35 87 et facebook

ET AUSSI DU SPORT ET DES LOISIRS POUR TOUS...

RÉVEIL SPORTIF, PLAGE DE LA GRANDE MER

Du 11 juillet au 26 août : du lundi au vendredi de
8h30 à 9h30. Gratuit

BUREAU DES GUIDES

Accompagnement en escalade, randonnée, parcours
aventure... pour des moments inoubliables.

Infos : 06 61 50 38 48

STADE NAUTIQUE CAP PROVENCE

Un bassin sportif et un bassin ludique avec aquagym,
apprentissage de la natation, aquabiking...

Infos : 09 62 55 69 07

PARC AVENTURE CASSIS FOREST

Parcours accrobranche au parc Régis Vidal à partir de
2 ans. Infos : 06 34 37 18 92.

SKATEPARK

En utilisation libre.

ET AUSSI...

Grâce aux associations cassidaines d'autres
activités sont proposées : échecs, tennis, aviron,
kayak, plongée sous-marine, pêche, paddle, voile,
randonnées ...

Infos : Office de Tourisme : 0 892 39 01 03
(0,40€/min) / www.ot-cassis.com/Centre
culturel : 04 42 01 77 73.

ÉCHO

DES ASSOCIATIONS

LE BASKET CLUB CANAILLE

Le club termine cette saison avec un retour de ses
licenciés (150), la création de la section micro basket
(enfants de 4/5 ans), l'engagement de 6 équipes
en compétition, et son équipe fanion qui monte en
catégorie supérieure (régionale 3) et qui est vice-
championne du département malgré un arrêt de
l'activité basket de 18 mois.



«Nous espérons vous retrouver nombreux pour la saison
prochaine afin de manier la balle orange au panier!».

Infos : basketclubcanaille@gmail.com / Facebook
Basket Club Canaille

L'AVIRON CLUB DE CASSIS : LES EMBLÈMES DE CASSIS MIS À L'HONNEUR

Le club porte fièrement son nouveau logo : la croix, les
poissons et le château, tout y est. Les rameurs ont opté
pour une belle visibilité de la ville de Cassis. Le pari est
réussi. Le 21 mai dernier, les cassidens sont montés à
2 reprises sur le podium des championnats de France
Mer. Organisés par l'Aviron Agathois et la Fédération
Française d'Aviron à Agde, les 700 rameurs de la France
entière ont pu profiter d'un bel événement.

Avec les nouveaux logos et combinaisons, Emma
Denjean et Bénédicte Guérin s'emparent du titre de
championnes de France Master (+40 ans) en double
féminin. En solo Homme Master (+40 ans), Lionel Vigier
a réalisé un superbe parcours, et remporte la médaille
de bronze. L'aviron Club de Cassis est très fier de ses 2
podiums, ainsi que de ces 16 rameurs engagés.

Rendez-vous Quai des moulins et dans la baie
de Cassis : il s'agit maintenant de reprendre
l'entraînement pour les championnats d'Europe
(27 - 30 octobre 2022 San Sebastian, Espagne) ! Plus
d'infos sur la page Facebook Aviron Club de Cassis.

CET ÉTÉ À CASSIS... TOUTES LES ANIMATIONS



LA FÊTE DES TERRASSES

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, vous invite à la 3^{ème} édition de la Fête des Terrasses.

Entre amis ou en famille, tous ensemble, célébrons nos terrasses, notre art de vivre et profitons d'un moment de convivialité autour d'un verre ou d'un dîner !

Cafetiers et restaurateurs porteront les couleurs de l'événement et vous attendent pour partager ce moment qui sent bon l'été.

VENDREDI 1^{ER} JUILLET, À PARTIR DE 18H, RENDEZ-VOUS SUR NOS TERRASSES !

LES MARCHÉS DE L'ÉTÉ



MARCHÉ NOCTURNE ESTIVAL

Après la chaleur des journées d'été, venez profiter de la fraîcheur de la place Baragnon et de sa fontaine pour flâner sur le marché nocturne et découvrir une grande diversité de stands : des produits artisanaux locaux, des bijoux, des

tenues d'été, des objets de décoration... Il y en aura pour tous les goûts !

Du 30 juin au 31 août, de 18h à minuit, Place Clémenceau et Baragnon

QUAI DES ARTISTES

Artistes et créateurs locaux vous donnent rendez-vous tous les soirs de l'été pour présenter leurs œuvres : peintres, portraitistes, caricaturistes, graveurs...

Du 1^{er} juillet au 28 août de 19h à minuit, Quai Calendal.

FESTIVAL CASSIS EN SCÈNE 2022 - LES 19, 20 ET 21 JUILLET

dans le cadre des NUITS DE CASSIS

19 > 21 JUILLET

CASSIS en scène FESTIVAL 2022

19 JUIL
Patrick BRUEL

20 JUIL
EARTH WIND & FIRE EXPERIENCE feat AL MCKAY

21 JUIL
Axel BAUER BÉNABAR

Esplanade A. Briand - CASSIS

INFOS / RÉSERVATIONS : WWW.OT-CASSIS.COM // 04 42 01 35 06 et points de vente habituels

Préparez-vous à passer 3 soirées exceptionnelles entre port et la Grande mer, avec 3 concerts uniques : Patrick Bruel, Earth, Wind & Fire Experience feat Al McKay, Axel Bauer et Bénabar, sur la promenade Aristide Briand.

19 JUILLET à 21H : PATRICK BRUEL

Après un accueil triomphal en 2021, la tournée de Patrick Bruel joue les prolongations en 2022.

«Vous êtes venus nombreux, très nombreux dans mon salon lors de mes StandUp@Home pendant cette période si étrange... À moi de venir vers vous. Partage, rires, chansons, et surtout l'émotion de se retrouver. À tout à l'heure... Musicalement. Patrick »

Tarif : 60€

20 JUILLET à 21H : EARTH, WIND & FIRE EXPERIENCE feat. AL MCKAY

Membre fondateur, guitariste et compositeur des tubes d'Earth, Wind & Fire, Al McKay reprend du service pour nous faire revivre l'atmosphère du groupe légendaire des années 70 et 80. Il est aujourd'hui accompagné des «All Stars», des musiciens d'exception, pour revisiter les succès du groupe, mais aussi proposer de nouveaux titres originaux.

Tarif : 50 €

21 JUILLET à partir de 20H : AXEL BAUER et BÉNABAR

20h : Avec «Radio Londres», son 7^{ème} album studio en quatre décennies, Axel Bauer rend hommage à un esprit de résistance historique, le transposant dans notre monde contemporain avec conviction et humilité combinées. Cette suite harmonieuse de chansons brûlantes, lui permet d'exprimer toute la palette de ses talents, du compositeur inspiré à l'interprète enflammé, en passant par l'auteur habité et le guitariste surdoué.

A 21h30 : Bénabar revient avec un 10^{ème} album, le 2^{ème} de cette année si fructueuse, «On lâche pas l'affaire». Avec ce nouveau projet, le chanteur populaire s'est lancé dans un nouveau round de concerts, la tournée «Les Indociles», pour faire part de ses observations sur l'époque, s'en moquer, mais sans donner de leçons. Ce disque était aussi l'occasion de partager des souvenirs intimes, de réaliser des duos inédits et de chanter les mots des autres.

Tarif : 50€ (pour l'ensemble du concert)



INFORMATIONS : Concerts debout et en plein air, petite restauration et bar sur place avant les concerts; site accessible aux personnes en situation de handicap. Parking des Gorguettes conseillé avec navette estivale jusqu'à 2h du matin.

Réservation obligatoire sur le site de l'Office de Tourisme (www.ot-cassis.com)

L'organisateur se réserve le droit d'annuler les concerts en cas de météo défavorable ou de nouvelles mesures gouvernementales. Les places seront alors remboursées.

OFFICE DE TOURISME : BROCHURE ÉTÉ 2022

Retrouvez toutes les activités et soirées de l'été dans la brochure « 2022, un été sur mesure », disponible à l'Office du Tourisme ou sur www.ot-cassis.com

NOUVEAU : VISITES GUIDÉES DU 2CV MÉHARI CLUB

Le 2CV Méhari Club Cassis fête ses 40 ans ! Découvrez l'histoire de l'entreprise à travers une visite guidée dans les ateliers... Entreprise familiale, le 2CV Méhari Club Cassis est reconnu pour l'excellence de ses pièces, la qualité des rénovations et reconstructions, son offre unique de services et l'accompagnement de ses clients. Fort de la fidélité de ces derniers et de la confiance de Citroën depuis sa création, le 2CV Méhari Club Cassis est devenu la référence incontournable pour tous les amoureux des modèles mythiques : 2CV, Méhari, Dyane. Depuis 2017, le 2CV Méhari Club Cassis s'est lancé dans la commercialisation d'un véhicule 100% électrique célébrant l'esprit de la Méhari et son plaisir de conduite unique : EDEN.

En 2021, le 2CV Méhari Club Cassis a également développé un kit de Rétrofit (R-FIT) afin de convertir une 2CV thermique en électrique, elle est ainsi devenue la première entreprise Française homologuée sur le Rétrofit des automobiles.

PRATIQUE

Tous les mercredis de 9h30 à 11h et de 14h30 à 16h
Tarif : 10€ par personne - Durée de la visite : 1h30
Site accessible en voiture avec stationnement sur place. Veuillez-vous présenter 10 minutes avant l'horaire de départ de la visite. Infos & réservations au 04 42 01 35 06 ou sur www.ot-cassis.com.

CINÉMA SOUS LES ÉTOILES



Le 7^{ème} art au clair de lune, bercée par la brise marine... une expérience insolite pour profiter des nouveautés cinématographiques !

Informations générales :

- Les 5, 7, 12, 26 et 28 juillet et les 2, 4, 9, 11, 16, 18, 23 et 25 août, 22h, Promenade A. Briand
- tarif : 7 € - 5€ pour les enfants - de 14 ans
- places limitées (assises avec distanciation)
- programmation : www.cinecalanquescassis.fr ou sur www.cassis.fr
- infos : Centre culturel - 04 42 01 77 73



FEUX D'ARTIFICE CASSIS 2022

Un peu de chimie, une pincée d'électronique, une bonne dose de créativité et la magie du feu d'artifice opère ! Lors de deux soirées féériques, jeudi 14 juillet et lundi 15 août, découvrez un show haut en couleurs et en musique, sur le plus grand écran du monde, qui vous mettra à coup sûr, des étoiles plein les yeux !

- 14 JUILLET - 22H30, PORT DE CASSIS
- 15 AOÛT - 22H, PORT DE CASSIS

Les plus petits pourront participer à la retraite aux flambeaux, le 13 juillet. Un défilé festif à la lumière des flambeaux, dans le village et sur le port, au rythme de la fanfare.

13 juillet - à partir de 21h, Rdv Place Baragnon

LES SOIRÉES «JAZZ SUR LE TOIT»



LES DIMANCHES DU 10 JUILLET AU 14 AOÛT - ROOFTOP DE L'OUSTAU CALENDAL

Une ambiance jazz, un cadre exceptionnel, un verre de vin, une assiette gourmande...

Laissez-vous porter par l'enchantement du jazz !

- **10 juillet : SUZANNE WOGNIEN** Hommage aux grandes voix féminines du jazz
- **17 juillet : «JACQUES BOULAN ORIGINAL JAZZ BAND»** dans le plus pur style de la Nouvelle Orléans
- **24 juillet : «JEAN PAUL SANNINO ET LES GENTLEMEN FOR EVER»** : soirée consacrée au jazz vocal masculin
- **31 Juillet : YVES SCOTTO, pianiste marseillais, 100% swing**
- **7 août : JO LABITA, accordéoniste,** soirée au rythme du swing musette de la France d'après-guerre
- **14 août : JOSÉ CAPARROS, trompettiste,** soirée Latin-Jazz

Horaires : Entrée à partir de 19h, début de la soirée à 19h30

Stationnement : aucun stationnement sur place



Tarif : Formule Concert + assiette gourmande - 31 € (boissons, desserts et café en supplément). Gratuit pour les enfants jusqu'à 10 ans inclus (sans repas) - place à réserver via la centrale de réservations.

Réservation obligatoire : Office de Tourisme, site Internet (www.ot-cassis.com) ou au 04 42 01 35 06

En cas de mauvais temps : solution de repli dans l'Oustau Calendal ou annulation.

CINÉ CALANQUES CASSIS

Les films pour juillet et août :

Elvis ; Buzz l'éclair ; After Yang ; Peter von Kant ; Rifkin's Festival ; Les minions 2 ; Sundown ; Thor : Love and thunder ; Bullet train ; Krypto et les super animaux.

Retrouvez le programme du Cinéma Ciné

Calanques sur www.cinecalanquescassis.fr

Avenue Emmanuel Agostini

Tél : 04 42 01 92 62

CONCERT «SUR LES ROUTES DE PROVENCE» AVEC LE FESTIVAL DE LA ROQUE D'ANTHERON

Jeudi 11 août, la Ville de Cassis, le Conseil départemental et le Festival International de Piano de la Roque d'Anthéron (FIPRA) invitent les amateurs de musique classique à assister à un concert exceptionnel, «**Sur les routes de Provence**».

Une belle occasion également pour un public plus novice, de découvrir de la grande musique, dans un cadre enchanteur.

Gratuit - Sans réservation - 150 places assises (repli à l'Oustau Calendal en cas de mauvais temps)

Jeudi 11 août à 18h30, Jardin public

CASSIS GARDEN ART : 29, 30 ET 31 JUILLET



Pour cette nouvelle édition, le Cassis Garden Art accueillera une sélection d'artistes peintres : 30 artistes pour 3 jours de live painting (performance en direct). Cette manifestation se clôturera par une vente aux enchères caritative des œuvres, sur place, par la Maison de Baeccque, dimanche 31 juillet à 18h.

Pour participer à la vente : inscription sur place, au 06 29 14 91 53 ou par mail (cassis.garden.art.show@gmail.com)

Entrée libre : de 11h à 19h, jardin public



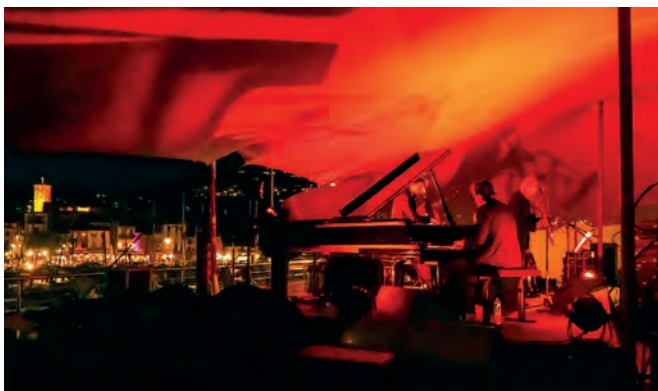
CASSIS JAZZ FESTIVAL 9^{ÈME} ÉDITION - 26 ET 27 AOÛT

CASSIS JAZZ FESTIVAL
9^{ème} édition

CATHY HEITING
JAZZ AND WINE STORIES
26 AOÛT 2022 - 20 H 30
JARDIN VILLA ARIANE CASSIS

MATTHIS PASCAUD
HUGH COLTMAN
"NIGHT TRIPPIN" HOMMAGE À DR. JOHN
27 AOÛT 2022 - 20 H 30
ESPLANADE ARISTIDE BRIAND CASSIS

PAF : 22,00 € / 26,00 €
www.ot.cassis.com
www.bleucielproductions.com



Vendredi 26 août – Cathy HEITING

«**Jazz & Wine stories**»

20h30, Jardin de la Villa Ariane

Cathy Heiting, chanteuse, auteure-compositrice aixoise, forte de son expérience dans le vin dans une première vie, nous propose une création autour des grandes interprètes du jazz afin de découvrir un magnifique répertoire de standards, de compositions originales agrémentées de succulentes anecdotes vraies, fausses, autour de l'amour du vin qui relie de façon humoristique Nina, Ella, Sarah, Chet, ainsi que d'autres stars, avec les vins sélectionnés qui seront dégustés de façon conviviale après le spectacle permettant une rencontre entre artistes, public et vignerons.

Un concert de jazz ludique avec dégustation de vins, oreilles et papilles réunies

Le 27 août : Matthis PASCAUD & Hugh COLTMAN
«**Night Trippin : Hommage à Dr John**»
20h30, Promenade Aristide Briand

Après 2 albums avec son groupe Square One, Matthis prépare un 3^{ème} opus en hommage au musicien de la Nouvelle-Orléans, Dr John. Pour ce nouveau projet, il collabore avec le chanteur anglais Hugh Coltman. Etant tous les deux de grands admirateurs du pianiste/ chanteur louisianais, il décide d'explorer la période sixties de ce dernier. Un sulfureux mélange réunissant le folklore de la Nouvelle-Orléans, l'ambiance électrique du groupe et la voix suave de Hugh.

Matthis Pascaud, Hugh Coltman et leur troupe ont entrouvert la porte. Laissez-les vous guider le long du bayou, faire parler la poudre et les sortilèges... Alors, vous finirez peut-être comme eux : mystifiés et totalement séduits.

PAF : 22 € / 26 €

Infos/réservations : www.ot-cassis.com ou www.bleucielproductions.com

OPINION LIBRE DE L'OPPOSITION :

LA LISTE «CASSIS, UN CAP SUR L'AVENIR» N'A PAS SOUHAITÉ UTILISER L'ESPACE QUE NOUS LUI RÉSERVONS.

VOS EXPOS DE L'ÉTÉ

BIBLIOTHÈQUE L'ARIANE

Les Cimaies de l'ARIANE

Du 1^{er} juillet au 28 septembre : «Balade à Cassis»

Lové dans un écrin naturel où se côtoient forêts de pins, roches ocre ou blanches, vignobles de plaine et en restanques qui s'étirent jusqu'à la mer méditerranéenne, Cassis est protégé par deux monuments de la nature que sont le Cap Canaille (plus haute falaise maritime d'Europe) rougeoyant par temps de mistral et les Calanques de calcaire blanc.

Œuvres réalisées et prêtées par le public (peinture, photographies...). Entrée libre

MUSÉE



Jusqu'au 29 octobre Jean DRIÈS : «Cassis, le merveilleux voyage»

Né en Lorraine, cet amoureux de la lumière et des paysages méditerranéens, séjourna

en Provence où il retrouva les lumières et les couleurs du midi dont il rêvait tant.

AUX SALLES VOÛTÉES

Jusqu'au 4 juillet : «La peste, les bâtiments remarquables laïcs et religieux» par Les Drailles de la mémoire.

Après 2 ans d'absence due au Covid, les Drailles de la Mémoire vont présenter leur traditionnelle exposition aux Salles Voûtées. Les thèmes retenus sont, la terrible peste de 1720 qui a touché Cassis et ses habitants au début du XVIII^{ème} siècle et les édifices remarquables laïcs et religieux afin de mettre un coup de projecteur sur ce patrimoine local à (re)découvrir et à préserver.

Du 8 au 17 juillet : «Beyond Curves» par HUMANFUEL

Pour la première fois l'artiste Humanfuel expose à Cassis son univers onirique et coloré. Nourri à travers de nombreuses influences qui façonnent l'énergie créative de notre société d'images, Humanfuel est influencé dans son travail par des œuvres d'artistes tels que Hartung, Pollock et Mondrian.

Ce sont les mouvements Pop Art et Street Art qui permettront à l'artiste de développer et expérimenter ses techniques d'expression.



A cette occasion une fresque participative avec les enfants de Cassis sera réalisée et un parcours d'installations éphémères sera à découvrir dans la ville pendant la durée de l'exposition (informations sur www.cassis.fr).

Entrée libre. Horaires : 10h - 13h & 14h30 - 19h

Vernissage : Jeudi 14 juillet à partir de 18h30

Infos / contact : www.humanfuel.net

Du 21 au 31 juillet : Collectif «OMIROS, Dan CHAVRET et Nicole PANUEL (peinture et sculpture)»

OMIROS (Florence FONTANI, artiste peintre)

Pour cette artiste peintre, l'association des couleurs est un élément essentiel. Des moments de hasard, d'émotion, de voyage, de rêve. Son âme parle, se dévoile.

Dan CHAVRET (artiste peintre et sculpteur)

Cette artiste marseillaise est une pluridisciplinaire à l'état pur : huiles sur différents supports, fresques murales souvent en trompe-l'œil, peintures sur porcelaine, mosaïques, diverses dorures d'ornementation et autres cartons plâtrés enduits. En sculpture, elle crée des sujets à la présentation symboliste.

Infos : chavretdan@gmail.com/Facebook : Dan Chavret et Instagram : [danchavret_sindres](https://www.instagram.com/danchavret_sindres)

Nicole PANUEL (artiste peintre)

Elève de Dan Chavret depuis plus de 15ans, elle s'est formée à la pratique du modelage sur argile.

Vernissage : Vendredi 22 juillet à partir de 18h.

Du 18 au 29 août : «Contrastes, couleurs et abstraction» par François NOËL et Christophe GAZEL, artiste peintre contemporain.

François NOËL : ses peintures sont complétées dans un style abstrait, moderne et géométrique en utilisant des couleurs acryliques vives appliquées sur toile ou plexiglas le plus souvent à l'aide de couteaux à palette. Son Art a été présenté dans de nombreuses expositions internationales réputées.

Christophe GAZEL a créé un univers artistique très



graphique et design. Il évolue parfois dans le style néo pop art. Ses œuvres sont intenses, contrastées, lumineuses, joyeuses...

www.artmajeur.com / Christophe Gazel ou Instagram

<https://francois-noel.com/> ou Instagram

Horaires : 11h - 19h

Vernissage : Vendredi 19 août de 18h30 à 22h

Soirée clôture : Dimanche 28 août de 18h30 à 22h0

LES GRILLES DE LA PLACE BARAGNON

«À la découverte de la grotte COSQUER»

Depuis début juin, une restitution de la Grotte Cosquer est ouverte au sein de la Villa Méditerranée, à quelques mètres du Mucem.

Cette grotte est un trésor archéologique englouti dans les calanques de Marseille.

Elle comprend plus de 500 œuvres d'art pariétal exceptionnelles.

Afin de créer un lien entre cet événement et notre commune, la ville de Cassis, en collaboration avec Monsieur Cosquer, inventeur de la grotte qui porte son nom, organisent une exposition qui met en lumière des photos personnelles de Monsieur Cosquer, en grand format, sur les grilles de la mairie.

Du bateau fétiche de l'inventeur aux dessins de la grotte en passant par l'euphorie de la découverte, les passants peuvent, le temps d'un instant, se mettre dans la peau de l'explorateur.

Entrée libre. Horaires : 10h - 12h & 15h - 19h



RENTREE SCOLAIRE 2022/2023...

ÉCOLES PUBLIQUES :

ÉCOLE MATERNELLE CAP CANAILLE :

Tél. : 04 42 18 35 60 / 07 86 64 60 04

Mail : ecolematernellecassis@gmail.com

Reentrée le jeudi 1^{er} septembre mais :

- petite section (enfants nés en 2019) : les 1^{er} et 2 septembre uniquement le matin de 8h30 à 11h30, pas de cantine.
- moyenne et grande section : les 1^{er} et 2 septembre uniquement l'après-midi de 13h30 à 16h30, pas de cantine

Lundi 5 septembre : école pour tous les élèves à 8h30 et ouverture du restaurant scolaire.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LERICHE/ MISTRAL :

Tél : 04 42 18 35 62 / 06 37 90 25 91

Mail : ce.0130401r@ac-aix-marseille.fr

Reentrée le jeudi 1^{er} septembre :

- CE1, CE2, CM1 et CM2 : 8h30, sans les parents par rapport au plan de sécurité en vigueur.
- CP : 9h avec leurs parents.

Vendredi 2 septembre : école pour tous les élèves à 8h30. Le restaurant scolaire fonctionnera dès le **jeudi 1^{er} septembre.**

PÉRISCOLAIRE :

Le recours aux garderies du matin et du soir nécessite au préalable une inscription obligatoire sur le «portail familles» ou auprès de l'ALSH.

Les périodes d'inscription en ligne sont à retrouver sur : portail-familles@cassis.fr.

- La garderie du matin (7h30 à 8h30) sera fermée le **jeudi 1^{er} septembre.**

L'accueil du matin reprendra le **vendredi 2 septembre**

- La garderie du soir (16h30 à 18h) fonctionnera à compter du **jeudi 1^{er} septembre.**

Infos : 04 42 18 35 71 ou 06 29 97 05 77

LE CENTRE AÉRÉ (ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT) :

Ouverture : **mercredi 7 septembre de 8h à 18h**

Les périodes d'inscription en ligne sont à retrouver sur : portail-familles@cassis.fr. L'inscription obligatoire doit se faire au travers du portail familles ou auprès de l'ALSH.

Infos : 04 42 18 35 71 ou 06 29 97 05 77

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Il fonctionnera à compter du **jeudi 1^{er} septembre** pour tous les élèves de l'école élémentaire et seulement à partir du **lundi 5 septembre** pour tous les élèves de l'école maternelle

La prestation de «restauration scolaire» nécessite au préalable :

- une inscription faite au travers du portail familles, «portail-familles@cassis.fr» pour les réservations des jours de fréquentation ou une inscription auprès du guichet Enfance/Petite Enfance/Éducation à compter du lundi 22 août
- un imprimé intitulé «Fiche de renseignements pour le transport et le restaurant scolaire» est à télécharger sur le portail familles. Il doit être rempli puis retourné par mail à : portail-familles@cassis.fr

Infos : 04 42 18 35 73



TRANSPORT SCOLAIRE POUR LES ÉCOLES PUBLIQUES ET PRIVÉES

Pas de transport le matin de la rentrée
Reprise : **Vendredi 2 septembre à 16h30**

La prestation de «transport scolaire» nécessite au préalable une inscription sur le site de la métropole «lepilote.com», une fois l'inscription effectuée, un imprimé intitulé «Fiche de renseignements pour le transport et le restaurant scolaire» est à télécharger sur le portail familles.

Il doit être rempli puis retourné par mail à portail-familles@cassis.fr.

Concernant les élèves des écoles privées, élémentaire et maternelle, seule la partie transport doit être complétée.

Infos : 04 42 18 35 73

ÉCOLE PRIVÉE STE CLAIRE

(Tél : 04 42 01 78 11)

Rentrée échelonnée à l'école maternelle : **jeudi 1^{er} septembre**

- Petite section : rentrée échelonnée
- Moyenne et grande section : de 8h45 à 11h30

La restauration scolaire fonctionnera à partir du **vendredi 2 septembre** pour les «moyens» et les «grands». Pour les enfants de «petite section», la cantine sera possible à partir du **lundi 5 septembre.**

Rentrée à l'école élémentaire : **jeudi 1^{er} septembre**

CP : 9h30

CE1/CE2/CM1/CM2 : à 8h45 (journée de classe normale)

La restauration scolaire fonctionnera à partir du **jeudi 1^{er} septembre** pour toutes les classes de l'élémentaire.

Garderie du soir maternelle, étude du soir élémentaire et accueil du matin :

- la garderie du soir à la maternelle ainsi que l'étude surveillée à l'école élémentaire débuteront le **vendredi 2 septembre (entre 16h45 et 18h précises).**
- l'étude dirigée pour les enfants de l'école élémentaire débutera le **jeudi 1^{er} septembre (entre 16h45 et 18h précises).**
- l'accueil du matin (sur le site de l'école élémentaire) pour la maternelle et l'élémentaire fonctionnera à partir du **vendredi 2 septembre (entre 7h30 et 8h20).**

COLLÈGE DES GORQUETTES - GILBERT RASTOIN (Tél:0442988020)

6^{ème} : le **1^{er} septembre de 8h30 à 15h30**

Tous les élèves seront accueillis à la demi-pension.

Réunion Direction-parents de **9h à 10h.**

Accueil des parents par les professeurs des équipes de **10h15 à 12h.**

Pas de cours le **vendredi 2 septembre** pour les 6^{èmes}.

5^{ème} : le **2 septembre de 9h à 11h**

4^{ème} : le **2 septembre de 9h à 11h**

3^{ème} : le **2 septembre de 9h à 11h**

Lundi 5 septembre, rentrée définitive pour l'ensemble des classes.

FERMETURE ET OUVERTURE DES LIEUX D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

- Multi-accueil La Respido (04 42 18 35 68)

Fermeture du **22 au 24 août inclus.**

- Le LAEP, Lieu d'Accueil Enfants Parents (04 42 18 35 64)

Fermeture le **mercredi 8 juillet.**

Ouverture le **jeudi 1^{er} septembre**

JUSQU'AU 4 JUILLET

EXPOSITION LES DRAILLES DE LA MÉMOIRE

«LA PESTE DE 1720 - LES ÉDIFICES REMARQUABLES LAÏCS ET RELIGIEUX»

De 10h à 12h et de 15h à 19h.

Entrée libre.

Infos : Claude Nardelli / 06 19 61 08 86.

Salles voûtées

JUSQU'AU 31 AOÛT

EXPOSITION «À LA DÉCOUVERTE DE LA GROTTÉ COSQUER»

Infos : 04 42 18 36 80.

Sur les grilles de la place Baragnon

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT

MARCHÉ NOCTURNE ESTIVAL

Retrouvez des artisans créateurs et des bijoux, vêtements, décoration...

De 18h à minuit, places Baragnon et Clémenceau

DU 1^{ER} JUILLET AU 28 AOÛT

QUAI DES ARTISTES

Exposition d'artistes peintres, photographes d'art, dessinateurs... tout au long de l'été.

De 19h à minuit, Quai Calendal

DU 1^{ER} JUILLET AU 28 SEPTEMBRE

LES CIMAISES DE L'ARIANE

EXPOSITION «BALADE À CASSIS»

Entrée libre.

Bibliothèque municipale de l'Ariane

LIVRES EN FUGUE

DU 1^{ER} JUILLET AU 30 SEPTEMBRE

Dans les jardins de la Bibliothèque «l'Ariane», animation gratuite, sans inscription nécessaire.

Infos : 04 42 18 36 76 / bibliotheque@cassis.fr

JUSQU'AU 11 OCTOBRE

Dans la serre du jardin public, vous trouverez dans la serre du jardin public, un choix de livres à la disposition du lecteur qui pourra les emprunter, les lire et les ramener au même endroit.

Organisé par la bibliothèque Municipale

JUSQU'AU 29 OCTOBRE

EXPOSITION «JEAN DRIÈS 1905-1973 CASSIS LE MERVEILLEUX VOYAGE»

Entrée libre aux horaires du musée

Musée municipal

VENDREDI 1^{ER} JUILLET



LA FÊTE DES TERRASSES

Organisée par la Région Sud Provence-Alpes Côte d'Azur !

Entre 18h et minuit, dans le village et sur le port.

LES 1, 8, 15 ET 29 JUILLET

VISITE GUIDÉE DU VILLAGE DE CASSIS

LA BALADE DES GOURMETS

Découvrez les spécialités et traditions culinaires Provençales. Dégustations lors de la visite.

Inscriptions à l'Office de Tourisme sur au 0892 39 01 03 (0.40€TTC/min) ou sur www.ot-cassis.com.

Tarif : 9€ sur place/8€ en ligne. 4€ pour les enfants de 7 à 16 ans (gratuit pour les - de 7 ans accompagnant leurs parents). 2 pers. minimum par visite.

11h, Rdv à l'Office de Tourisme (15 min avant le départ).

LES 2, 9, 16, 23 ET 30 JUILLET

TANGO ARGENTIN - MILONGA

Par Anne Derville.

Infos : Anne Derville : 06 86 93 88 60.

De 18h30 à 22h, devant le Centre culturel

SAMEDI 2 JUILLET

THÉÂTRE : «L'HÉRITAGE»

Pièce d'Angélique Sully.

Mise en scène Bastien Léo.

Tarifs : Enfants 5 € /Adultes Adhérents 10 € / Non Adhérents 12 €.

Infos/inscriptions au Centre Culturel : 04 42 01 77 73.

20h30, Centre culturel

DIMANCHE 3 JUILLET

PÈLERINAGE ET MESSE À LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE SANTÉ À PORT-MIOU

Infos : 04 42 32 37 65.

5h, départ de la procession, église paroissiale.

LES 5, 7, 12, 26 ET 28 JUILLET

CINÉMA SOUS LES ÉTOILES

Tarif : 7 € / 5 € pour les enfants - de 14 ans.

Infos centre culturel : 04 42 01 77 73

Programmation : www.cinecalanquescassis.fr ou www.cassis.fr

22h, promenade Aristide Briand

LES 6, 13, 20 ET 27 JUILLET

VISITE GUIDÉE DU VILLAGE DE CASSIS

Visite découverte suivie d'une dégustation.

Inscription à l'Office de Tourisme au 0892 39 01 03 (0.40€ TTC/min) ou sur www.ot-cassis.com.

Tarif : 9€ sur place/8€ en ligne et 4€/enfant de 7 à 16 ans (gratuit pour les - de 7 ans accompagnant leurs parents). 2 pers minimum par visite.

11h, RDV à l'Office de Tourisme

(15 min avant le départ)

LES 7, 8 ET 20 JUILLET

CAMPAGNE ÉCO-GESTES MÉDITERRANÉE

Organisée par le Naturoscope.

. LE 7 : PORT-MIOU.

. LE 8 : PORT DE CASSIS.

. LE 20 : PORT-MIOU

De 9h30 à 16h30

DU 8 AU 17 JUILLET

EXPOSITION «BEYOND CURVES»

PAR HUMANFUEL

Vernissage le 14 juillet à 18h30.

Infos : www.humanfuel.net

de 10h-13h et 14h30-19h, Salles Voûtées

LES 10, 17, 24 ET 31 JUILLET



15^{ème} ÉDITION sur le toit

• 10 juillet : Suzanne WOGNIEN Hommage aux grandes voix féminines du jazz

• 17 juillet : «Jacques BOULAN Original Jazz Band» dans le plus pur style de la Nouvelle Orléans

• 24 juillet : «Jean Paul SANNINO et les Gentlemen for ever» : soirée consacrée au jazz vocal masculin

• 31 juillet : Yves SCOTTO, pianiste marseillais, 100% swing

Concert + assiette gourmande : 31€ (boissons, desserts et café en supplément). Gratuit pour les enfant jusqu'à 10 ans inclus (sans repas)

Réservation obligatoire : Office de Tourisme, site Internet (www.ot-cassis.com) ou par tél au 04 42 01 35 06 (Voir p.7)

A partir de 19h, rooftop de l'Oustau Calendal

11 ET 12 JUILLET

CAMPAGNE INF'EAU MER

Organisée par le Naturoscope.

De 9h30 à 16h30 :

- le 11 : plage du Bestouan.
- le 12 : plage de la Grande mer.

MARDI 12 JUILLET

REPAS À LA RECAMPADO AVEC ANIMATION MUSICALE.

Uniquement sur inscription les 4 et 5 juillet au 04 42 18 36 87.

Tarif : 11 €.

12h, CCAS

PERMANENCE IMM - INITIATIVE MARSEILLE MÉTROPOLE (CRÉATION D'ENTREPRISE)

Permanence tous les 2^{èmes} mardis du mois. Sur rdv au 04 42 18 36 87.

De 14h à 17h, CCAS

MERCREDI 13 JUILLET

ADIL (AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION DU LOGEMENT)

PERMANENCE SANS RENDEZ-VOUS.

Permanence les 2^{èmes} mercredis du mois. Gratuit. Infos : 04 42 18 36 87.

De 14h à 17h, CCAS

LES 13, 20, 27 JUILLET

JARDIN DES CONTES

ÉVEIL MUSICAL POUR LES ENFANTS AVEC LEURS PARENTS.

Infos : bibliotheque@cassis.fr

Tél : 04 42 18 36 76 .

De 10h45 à 11h45, Jardin public

LES 13 ET 14 JUILLET

FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

MERCREDI 13 JUILLET

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Distribution des flambeaux suivie du défilé fanfare dans le village et sur le port

à partir de 21h, Place Baragnon



MERCREDI 14 JUILLET

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

11h, rassemblement place Baragnon

FEU D'ARTIFICE

22h30, port de Cassis

LES 15 ET 16 JUILLET

SOIRÉES À L'OPÉRA

Organisées par le Ciné-Calanques en partenariat avec le Festival d'art lyrique d'Aix.

Gratuit. Uniquement sur réservation auprès du Centre culturel / 04 42 01 77 73.

21h30, retransmission dans le jardin de la Villa Ariane.

15 JUILLET : «RESURRECTION» DE GUSTAV MALHER

Direction musicale Esa-Pekka Salonen. Mise en scène Romeo Castellucci, Durée : 1h20 sans entracte.

16 JUILLET : «SALOMÉ» DE RICHARD STRAUSS

Direction musicale Ingo Metzmacher. Mise en scène Andrea Breth. Durée : 1h40 sans entracte.

18 AU 22 JUILLET ET 25 AU 29 JUILLET

STAGE D'ÉCHECS

Organisé par Cassis Echecs.

Possibilité 1/2 journée.

Infos/inscriptions auprès de Quentin : 06 37 60 22 53.

De 9h à 12h et de 14h à 17h, Centre culturel

DU 19 AU 21 JUILLET

FESTIVAL CASSIS EN SCÈNE 2022

CONCERTS EN PLEIN AIR AU BORD DE L'EAU

- 19 JUILLET : PATRICK BRUEL
- 20 JUILLET : EARTH, WIND & FIRE EXPERIENCE FEAT AL MCKAY
- 21 JUILLET : AXEL BAUER/BÉNABAR

Réservation obligatoire sur www.ot-cassis.com

Plus d'infos : ww.cassis.fr et voir p.6



DU 21 AU 31 JUILLET

EXPOSITION DU COLLECTIF OMIROS, DAN CHAVRET ET NICOLE PANUEL, PEINTURE ET SCULPTURE.

Vernissage le vendredi 22 juillet à 18h.

Salles voûtées

VENDREDI 22 JUILLET

VISITE GUIDÉE DU VILLAGE DE CASSIS

«CASSIS DANS LES PAS DE SES ARTISTES»

Peintres, écrivains, cinéastes, nombreux sont ceux qui ont été inspiré par la Provence, et par Cassis. Inscription à l'Office de Tourisme au 0892 39 01 03 (0.40€ TTC/min) ou sur www.ot-cassis.com. Tarif : 9€ sur place / 8€ en ligne. 4€ enfant de 7 à 16 ans (gratuit pour les - de 7 ans accompagnant leurs parents). 2 personnes minimum par visite.

11h, Rdv à l'Office de Tourisme (15 min avant le départ).

MARDI 26 JUILLET

LES SORTIES NOCTURNES DU CENTRE CULTUREL : FESTIVAL INTERNATIONAL DE PIANO À LA ROQUE D'ANTHÉRON, PARC DU CHÂTEAU DE FLORANS (à 21h)

«QUINTETTE POUR PIANO ET CORDES EN FA MINEUR» DE CÉSAR FRANCK ET CONCERT POUR PIANO, VIOLON ET QUATUOR À CORDES OPUS 21 D'ERNEST CHAUSSON. Infos/inscriptions au Centre Culturel 04 42 01 77 73.

DU 28 AU 31 JUILLET

LES VOYAGES DU CENTRE CULTUREL

FESTIVAL PUCCINI À TORRE DEL LAGO (TOSCANE/ITALIE). «LA TOSCA» ET «MADAME BUTTERFLY» RAPALLO, PISE, LUCCA, CARRARE... Infos : Centre culturel / 04 42 01 77 73.

29,30 ET 31 JUILLET

CASSIS GARDEN ART

EXHIBITION DE «STREET ART»

Dimanche 31 juillet à 18h : vente aux enchères caritative des oeuvres organisée sur place par la Maison de Baecque.

Inscriptions : cassis.garden.art.show@gmail.com Infos au 06 29 14 91 53.

De 11h à 19h, dans le jardin public (entrée libre).

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS PRATIQUES DE LA VILLE DE CASSIS

Rendez-vous sur le site officiel de la Ville de Cassis www.cassis.fr, toutes nos actualités sont mises à jour quotidiennement ainsi que sur la page Facebook Ville de Cassis. Par ailleurs, une newsletter sera envoyée régulièrement à toutes les personnes inscrites dans notre fichier. Pour toute demande d'inscription merci d'envoyer un mail à v.marteaux@cassis.fr

Agenda AOÛT 2022

JUSQU'AU 28 AOÛT

QUAI DES ARTISTES

Exposition d'artistes peintres, photographes d'art, dessinateurs... tout au long de l'été.
De 19h à minuit, Quai Calendal

JUSQU'AU 31 AOÛT

EXPOSITION «À LA DÉCOUVERTE DE LA GROTTÉ COSQUER»

Infos : 04 42 18 36 80.

Sur les grilles de la place Baragnon

MARCHÉ NOCTURNE ESTIVAL

Retrouvez des artisans créateurs et des bijoux, vêtements, décoration...

De 18h à minuit, places Baragnon et Clémenceau



JUSQU'AU 28 SEPTEMBRE

LES CIMAISES DE L'ARIANE

EXPOSITION «BALADE À CASSIS»

Entrée libre.

Bibliothèque municipale de l'Ariane

LIVRES EN FUGUE

DU 1^{ER} JUILLET AU 30 SEPTEMBRE

Dans les jardins de la Bibliothèque «l'Ariane», animation gratuite, sans inscription nécessaire.

Infos : 04 42 18 36 76 / bibliotheque@cassis.fr

JUSQU'AU 11 OCTOBRE

Dans la serre du jardin public, vous trouverez dans la serre du jardin public, un choix de livres à la disposition du lecteur qui pourra les emprunter, les lire et les ramener au même endroit.

Organisé par la bibliothèque Municipale

JUSQU'AU 29 OCTOBRE



EXPOSITION «JEAN DRIÈS 1905-1973, CASSIS LE MERVEILLEUX VOYAGE»

Entrée libre aux horaires du musée
Musée municipal

DU 1^{ER} AU 5 AOÛT

STAGE D'ÉCHECS

Organisé par Cassis Echecs.

Possibilité 1/2 journée.

Infos/inscriptions auprès de Quentin : 06 37 60 22 53.

De 9h à 12h et de 14h à 17h, Centre culturel

LES 2 ET 3 AOÛT



CAMPAGNE INF'EAU MER

Organisée par le Naturoscope.

De 9h30 à 16h30 :

- le 2 : plage du Bestouan.
- le 3 : plage de la Grande mer.

LES 2, 4, 9, 11, 16, 18, 23 ET 25 AOÛT

CINÉMA SOUS LES ÉTOILES

Tarif : 7 € / 5 € pour les enfants - de 14 ans.

Infos centre culturel : 04 42 01 77 73

Programmation : www.cinecalanquescassis.fr

ou www.cassis.fr

22h, promenade Aristide Briand

MERCREDI 3 AOÛT

COLLECTE DE SANG

Sur RDV : www.dondesang.efs.sante.fr

15h à 19h30, Oustau Calendal



LES 3, 10, 17 ET 24 AOÛT

JARDIN DES CONTES

ÉVEIL MUSICAL POUR LES ENFANTS AVEC LEURS PARENTS.

Infos : bibliotheque@cassis.fr

Tél : 04 42 18 36 76 .

De 10h45 à 11h45, Jardin public



LES 3, 10, 17, 24 ET 31 AOÛT

VISITE GUIDÉE DU VILLAGE DE CASSIS

Visite découverte suivie d'une dégustation.

Inscription à l'Office de Tourisme au 0892 39 01 03 (0.40€ TTC/min) ou sur www.ot-cassis.com. Tarif : 9€ sur place/8€ en ligne. 4€/enfant de 7 à 16 ans (gratuit pour les - de 7 ans accompagnant leurs parents). 2 pers minimum par visite.

11h, RDV à l'Office de Tourisme (15 min avant le départ)



VENDEDI 5 AOÛT

LES SORTIES NOCTURNES DU CENTRE CULTUREL : FESTIVAL INTERNATIONAL DE PIANO À LA ROQUE D'ANTHÉRON, PARC DU CHÂTEAU DE FLORANS (à 21h)



CONCERTO POUR PIANO ET ORCHESTRE N°2 EN SOL MAJEUR OPUS 44 DE TCHAIKOVSKI ET CONCERTO POUR PIANO ET ORCHESTRE N°2 EN LA MAJEUR DE LISZT.

Interprété par Alexandre Kantorow accompagné de l'orchestre Sinfonia Varsovia sous la direction de Aziz Shokhakimov.

Infos/inscriptions au Centre Culturel 04 42 01 77 73

LES 7 ET 14 AOÛT



15^{ème} ÉDITION sur le toit

• 7 août : Jo LABITA, accordéoniste, soirée au rythme du swing musette de la France d'après-guerre

• 14 août : José CAPARROS, trompettiste, soirée Latin-Jazz

Concert + assiette gourmande : 31€ (boissons, desserts et café en supplément). Gratuit pour les enfant jusqu'à 10 ans inclus (sans repas)

Réservation obligatoire : Office de Tourisme, site Internet (www.ot-cassis.com) ou par tél au 04 42 01 35 06 (Voir p.7)

A partir de 19h, rooftop de l'Oustau Calendal

MARDI 9 AOÛT

PERMANENCE IMM - INITIATIVE MARSEILLE MÉTROPOLE (CRÉATION D'ENTREPRISE)

Permanence tous les 2^{èmes} mardis du mois. Sur rdv au 04 42 18 36 87.

De 14h à 17h, CCAS

MERCREDI 10 AOÛT

ADIL (AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION DU LOGEMENT)

PERMANENCE SANS RENDEZ-VOUS.

Permanence les 2^{èmes} mercredis du mois. Gratuit. Infos : 04 42 18 36 87.

De 14h à 17h, CCAS

JEUDI 11 AOÛT

CONCERT «SUR LES ROUTES DE PROVENCE» AVEC LE FESTIVAL DE LA ROQUE D'ANTHÉRON

de 18h30 à 20h, dans le jardin public.

LES 12 ET 26 AOÛT

VISITE GUIDÉE DU VILLAGE DE CASSIS

LA BALADE DES GOURMETS

Découvrez les spécialités et traditions culinaires Provençales. Dégustations lors de la visite.

Inscriptions à l'Office de Tourisme sur au 0892 39 01 03 (0.40€TTC/min) ou sur www.ot-cassis.com.

Tarif : 9€ sur place/8€ en ligne. 4€ pour les enfants de 7 à 16 ans (gratuit pour les - de 7 ans accompagnant leurs parents). 2 pers. minimum par visite.

11h, Rdv à l'Office de Tourisme (15 min avant le départ).

LUNDI 15 AOÛT



FEU D'ARTIFICE DU 15 AOÛT

22h, port de Cassis

MERCREDI 17 AOÛT

CAMPAGNE ÉCO-GESTES MÉDITERRANÉE

Organisée par le Naturoscope.

De 9h30 à 16h30, Port de Cassis

DU 18 AU 29 AOÛT

EXPOSITION «CONTRASTES, COULEURS ET ABSTRACTION»

PAR LES ARTISTES PEINTRES CHRISTOPHE GAZEL ET FRANÇOIS NOËL.

Vernissage vendredi 19 août de 18h30 à 22h.

Soirée de clôture dimanche 28 août de 18h30 à 22h.

De 11h à 19h, Salles voûtées

VENDEDI 19 AOÛT

VISITE GUIDÉE DU VILLAGE DE CASSIS «CASSIS DANS LES PAS DE SES ARTISTES»

Peintres, écrivains, cinéastes, nombreux sont ceux qui ont été inspiré par la Provence, et par Cassis. Inscription à l'Office de Tourisme au 0892 39 01 03 (0.40€ TTC/min) ou sur www.ot-cassis.com. Tarif : 9€ sur place / 8€ en ligne. 4€ enfant de 7 à 16 ans (gratuit pour les de 7 ans accompagnant leurs parents. 2 personnes minimum par visite.

11h, Rdv à l'Office de Tourisme (15 min avant le départ).

LUNDI 22 AOÛT

CÉRÉMONIE DU 78^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE CASSIS

En présence des autorités civiles et militaires

11h, Stèle du jardin public

DU 22 AU 27 AOÛT

STAGE DE DANSE ORIENTALE

Infos auprès de Djamilia : 06 75 47 87 29.

De 10h à 12h, Centre culturel

LES 26 ET 27 AOÛT

CASSIS JAZZ FESTIVAL 9^{ème} ÉDITION

Par l'Association Bleu Ciel Productions et la Ville de Cassis.

PAF : 22 € / 26 €.

CASSIS JAZZ FESTIVAL
9^{ème} édition

CATHY HEITING
JAZZ AND WINE STORIES
26 AOÛT 2022 - 20 H 30
JARDIN VILLA ARIANE CASSIS

MATTHIJS PASCAUD HUGH COLTMAN
"NIGHT TRIPPIN" HOMMAGE À DR. JOHN
27 AOÛT 2022 - 20 H 30
ESPLANADE ARTISTE BRIAND CASSIS

PAF : 22,00 € / 26,00 €
www.ot-cassis.com
www.bleucielproductions.com

Infos/réservations : www.ot-cassis.com et www.bleucielproductions.com

• LE 26 AOÛT : CATHY HEITING

«JAZZ & WINE STORIES»

20h30, Jardin de la villa Ariane

• LE 27 AOÛT : MATTHIJS PASCAUD & HUGH COLTMAN

«NIGHT TRIPPIN» HOMMAGE À D^r JOHN

20h30, Esplanade Aristide Briand

Réservation : Office du Tourisme de Cassis et site Bleu ciel productions.

INFOS : bleucielproduction@gmail.com ou par tél au 06 29 91 52 64

Réservation conseillée à l'Office de Tourisme de Cassis ou sur www.ot-cassis.com

(Voir programme détaillé p.7)

Ciné Calanques Cassis
NUMÉRIQUE HD
100% HD 4K

Retrouvez le programme du Cinéma Ciné Calanques sur www.cinecalanquescassis.fr
Tél : 04 42 01 92 62

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS PRATIQUES DE LA VILLE DE CASSIS

Rendez-vous sur le site officiel de la Ville de Cassis www.cassis.fr, toutes nos actualités sont mises à jour quotidiennement ainsi que sur la page Facebook Ville de Cassis. Par ailleurs, une newsletter sera envoyée régulièrement à toutes les personnes inscrites dans notre fichier. Pour toute demande d'inscription merci d'envoyer un mail à v.marteaux@cassis.fr